

Sentier des 25 Bosses

du dimanche 12 avril 2026 au dimanche 12 avril 2026

Encadrant : Bernadette P.

Niveau : **Moyen+ T3** ¹

Avec accord : **Non**

Effectif maximum : **10**

Destination le massif des Trois Pignons en forêt de Fontainebleau et son célèbre circuit des 25 Bosses.



(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.



Nous irons en car avec les groupes des cycles d'escalade.

Le RV est fixé à 8h45 Place Denfert Rochereau. (Lieu exact précisé aux inscrits)

Le retour est prévu au même endroit à 19h ou 19h30 suivant état de la circulation automobile.

Le montant à payer pour l'AR en autocar est de 15 €. Par conséquent il n'est pas possible de s'inscrire au dernier moment, au plus tard le vendredi à 18h.

Certains passages obligent à une petite gymnastique et à l'appui sur les mains. De bonnes chaussures qui ne glissent pas sont indispensables. Les passages délicats sont toujours évitables. Les bâtons de marche sont **déconseillés**.

En cas de météo très pluvieuse la sortie sera annulée et les inscrits seront remboursés.

Vous ne devez pas oublier votre pique-nique, DEUX litres d'eau, et quelques en-cas de votre choix.

Participation aux frais

15 € incluant le transport aller-retour en car.

Transport

Départ en car place Denfert-Rochereau face à la gare RER à **9h** précises (RV à 8h45).

Retour des Trois-Pignons à 17h30, arrivée place Denfert-Rochereau vers 19h suivant la circulation.

À apporter

Beaucoup d'eau (**2 litres** minimum), pique-nique, chaussures pas trop rigides et bien adhérentes.

Vu le terrain rocheux où il faut parfois mettre les mains, les bâtons sont déconseillés.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **mercredi 18 mars 2026** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). Vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie empruntant un car d'escalade, elle pourra être annulée jusqu'à la veille en cas de mauvais temps prévu. Vous seriez alors intégralement remboursé.